



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

Mois de la sensibilisation aux personnes handicapées autochtones

ATTENDU QUE le gouvernement du Manitoba s'est engagé à veiller à ce que toutes les personnes, quelles que soient leurs capacités, aient la possibilité de participer pleinement aux activités de la vie quotidienne. Cela inclut les personnes handicapées autochtones de toute la province qui sont confrontées de manière disproportionnée à une multitude de barrières qui limitent leurs possibilités et leurs capacités à participer à la vie en société;

ATTENDU QUE nous reconnaissons l'engagement du gouvernement du Manitoba à faire progresser la réconciliation, guidé par les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et les principes énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;

ATTENDU QUE nous nous engageons à travailler de manière à établir et à maintenir des relations respectueuses entre les peuples autochtones et non autochtones, afin de créer une société plus équitable et plus inclusive qui reconnaît les personnes handicapées autochtones et leurs contributions à notre province et à notre pays;

ATTENDU QUE nous nous engageons à défendre et à faire respecter les principes énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, notamment la participation et l'inclusion entières et concrètes dans la société, l'égalité des chances, et la recommandation des Nations Unies au gouvernement du Canada de proclamer et de reconnaître chaque année le mois de novembre comme le Mois de la sensibilisation aux personnes handicapées autochtones;

ATTENDU QUE nous souhaitons reconnaître et soutenir la création par la British Columbia Aboriginal Network on Disability Society du Mois de sensibilisation aux personnes handicapées autochtones et nous joindre aux gouvernements, aux communautés autochtones en milieu urbain et rural, aux organismes œuvrant pour les personnes handicapées, aux personnes handicapées et à leurs familles dans tout le pays pour reconnaître et célébrer ce segment diversifié et important de notre société;

ATTENDU QUE nous souhaitons reconnaître que la Métis Nation British Columbia et le BC First Nations Summit ont proclamé pour la première fois le Mois de la sensibilisation aux personnes handicapées autochtones en 2015.

NOUS, Rochelle Squires, ministre des Familles, proclamons par la présente que le mois de novembre sera le

MOIS DE LA SENSIBILISATION AUX PERSONNES HANDICAPÉES AUTOCHTONES

dans le but de sensibiliser le public aux barrières auxquelles sont confrontées les personnes autochtones ayant un handicap au Manitoba.

"Original signed by"

Madame Rochelle Squires
Ministre des Familles